

Fiche signalétique

Flat-Out

Date de publication : 22/07/2013 (j/m/a)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Flat-Out

Norac Concepts Inc.
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

2. COMPOSITION/ RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° de CAS
Diméthylsiloxane	18	10 mg/m ³	Non inscrit

Synonymes : Inconnus.

Nom chimique : Diméthylsiloxane.

Usage du produit : Antimousse agricole.

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Sommaire : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

Propriétés physiques : Liquide blanc laiteux à légère odeur.

Voies d'administration : Yeux, peau et inhalation.

Effets d'une exposition aiguë : Peut irriter les yeux et la peau.

Effets d'une exposition chronique : Inconnus.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer la victime vers une source d'air frais. Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Ingestion : Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Si la victime n'est pas évanouie et n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire une tasse d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissements; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau.

Avis au médecin : Il n'existe pas d'antidote spécifique; traiter selon les symptômes.

5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : >93,3 °C.

Température d'auto-ignition : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (inférieure) : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (supérieure) : Aucune donnée.

Moyens d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction convenables à la source du feu.

Techniques de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

Autres risques d'incendie ou de feu : Peut produire des gaz toxiques, y compris du formaldéhyde. Le formaldéhyde est un sensibilisant respiratoire et cutané, un irritant pour les yeux et la gorge, une matière très toxique et il est susceptible d'être cancérigène. Envisager l'évacuation des personnes passives vers des zones non affectées par la fumée dense. Endiguer l'eau utilisée pendant la lutte contre l'incendie en vue de son élimination si elle est contaminée par le produit.

6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuelle tel que décrit à la section 8.

Déversements, fuites ou dégagements : En cas de déversement au sol, endiguer le déversement pour arrêter la fuite et empêcher la contamination de se propager. Laver d'abord les surfaces dures avec un détergent et de l'eau, puis absorber la matière avec un absorbant convenable. En cas de déversement dans l'eau, utiliser un barrage et/ou la dérivation pour arrêter le dégagement et minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, la terre, l'eau et l'absorbant contaminés en vue de les éliminer convenablement. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu'on doit déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

Produits chimiques de désactivation : Laver les surfaces avec un détergent de gros travaux et de l'eau pour réduire le risque de glisser sur la surface.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Méthodes de manipulation : N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle convenable. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

Conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Garder les contenants fermés. Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Empêcher la congélation du produit.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux : Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux.

Protection de la peau : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables.

Protection respiratoire : Un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA muni de cartouches pour les pesticides. Habituellement non requise.

Équipement de protection supplémentaire : Bassin oculaire.

Vérifications techniques : Assurer une extraction d'air local et une aération adéquates.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide blanc laiteux.

Odeur : Légère odeur.

Poids volumique apparent : 1,01 à 25 °C.

Point d'ébullition : >100 °C.

Point de fusion : Aucune donnée.

Solubilité (eau) : Miscible dans l'eau.

Solubilité (autre) : Aucune donnée.

pH : 6,0 à 8,0.

% volatile : Négligeable.

Taux d'évaporation (éther=1) : Aucune donnée.

Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Aucune donnée.

Densité de vapeur (air=1) : Aucune donnée.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable à la température ambiante et dans des conditions d'entreposage.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Inconnues.

Matières incompatibles : Oxydants et acides forts.

Produit(s) de décomposition dangereux : Le diméthylsiloxane peut produire du formaldéhyde à des températures dépassant 150 °C, et ce en présence d'oxygène.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Sommaire : Peut irriter les yeux et la peau.

Inhalation : Si des vapeurs sont libérées ou un brouillard se forme lorsque le produit est chauffé, les concentrations dans l'air peuvent atteindre un niveau suffisamment élevé pour causer une irritation respiratoire.

Contact avec la peau : On prévoit que les effets de l'exposition à court-terme seront minimes. Certaines personnes peuvent subir une irritation de la peau.

Contact avec les yeux : Le contact direct peut irriter les yeux et occasionner un malaise. Des lésions à la cornée sont peu probables.

Ingestion : On ne prévoit pas de risques liés à l'ingestion de petites quantités du produit lors de la manipulation normale.

Effets chroniques : Selon les données disponibles, on n'attend pas d'effets secondaires significatifs suite à des expositions répétées.

Cancérogénicité : Les études orales à long-terme sur les animaux ont montré que le polyméthylsiloxane n'a pas causé de cancer. Des études ayant utilisé des voies d'exposition n'étant pas considérées comme pertinentes à la manipulation industrielle ont signalé des malignités.

Mutagénicité : Les résultats des études in-vitro et sur les animaux sur la mutagénicité étaient négatifs.

Effets sur la reproduction : Dans les études sur les animaux, on a démontré que le diméthylsiloxane n'affecte pas la reproduction.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Renseignements écotoxicologiques : La CL₅₀ pour le poisson zèbre est de 250 mg/L/96 heures. La DL₅₀ orale aiguë pour le colin de Virginie est de > 5 000 mg/kg.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les rivières.

13. ÉLIMINATION

Élimination du contenant : Emballage non réutilisable. Ne pas réutiliser. Rincer le contenant trois fois (ou l'équivalent) et ajouter les rinçures dans le réservoir de pulvérisation. Si possible, offrir le contenant en vu de son recyclage ou le perforer et l'éliminer dans un dépotoir, ou selon une autre méthode approuvée par les autorités locales.

Élimination des déchets : Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

14. TRANSPORT

Classification TMD : Non réglementé.

Téléphone d'urgence transport : 613-787-5620.

15. RÉGLEMENTATION

Classification et règlements (SIMDUT) : Non réglementé.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

Rédaction : Norac Concepts Inc.